

M.R.C. DE MARIA-CHAPDELAINÉ

MUNICIPALITÉ D'ALBANÉL

2019-05-06

PROCÈS-VERBAL DU 6 MAI 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal d'Albanél tenue à la salle du conseil, située au 160 de la rue Principale à Albanél, le lundi 6 mai 2019 à 19 h 30, sous la présidence de madame Francine Chiasson, mairesse.

Sont présents : Mmes Édith Pouliot, conseillère
Isabelle Thibeault, conseillère
MM. Tommy Laliberté, conseiller
Stéphane Bonneau, conseiller
Dave Plourde, conseiller
Jason Turner, conseiller

Les membres présents forment un quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30 par madame Francine Chiasson, mairesse.

Monsieur Réjean Hudon fait fonction de secrétaire-trésorier.

Madame la mairesse souhaite la bienvenue et poursuit avec la présentation de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- 1.** Ouverture de la séance
- 2.** Adoption de l'ordre du jour
- 3.** Exemption de lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 1^{er} avril et de la séance extraordinaire du 29 avril 2019
- 4.** Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 1^{er} avril et de la séance extraordinaire du 29 avril 2019
- 5. ADMINISTRATION**
 - 5.1** Acceptation de la liste des comptes d'avril 2019
 - 5.2** Rapport des revenus d'avril 2019
 - 5.3** Avis de présentation des états financiers 2018
 - 5.4** Caisse populaire Desjardins – Autorisation de financement permanent dans le cadre du règlement d'emprunt 16-207
 - 5.5** Versement de la subvention au Comité d'embellissement d'Albanél
 - 5.6** Avis de motion – Règlement n° 19-243 fixant les droits exigibles pour la célébration d'un mariage civil ou d'une union civile
 - 5.7** Présentation du Projet de Règlement n° 19-243 fixant les droits exigibles pour la célébration d'un mariage civil ou d'une union civile

6. TRANSPORTS

6.1 Achat de gravier – Autorisation de procéder par appel d'offres d'au moins deux soumissionnaires

6.2 Demande au MTQ – Installation d'une haie brise-vent sur la route 373 et la route 169

6.3 Abat-poussière – Entente 2019

7. HYGIÈNE DU MILIEU

7.1 Norda Stelo – Offre de services pour la mise à jour ponctuelle du plan d'intervention de mai 2017

7.2 Stantec – Proposition de services professionnels pour la réfection d'infrastructures municipales sur la rue Industrielle

7.3 Acceptation d'une dépense relative à la production d'un programme d'entretien préventif et de rinçage du réseau d'aqueduc

7.4 Station de production d'eau potable – Autorisation d'une dépense pour le remplacement du panneau de contrôle

8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment d'avril 2019

8.2 Permis de lotir – Monsieur Marcel Girard

9. LOISIRS ET CULTURE

9.1 Camping municipal – Embauche de monsieur Michel Villeneuve

9.2 Camp de jour 2019 – Autorisation de l'embauche de trois animatrices et un animateur

9.3 Fête de la famille – Acceptation du montant accordé à l'évènement

9.4 Parc du Coteau-Marcil – Acceptation d'achat d'un module

9.5 Parc du Carré des Cyprès – Acceptation d'achat d'un module

9.6 Cercle de fermières – Acceptation du versement de la subvention du fonds de la ruralité en trois versements

9.7 Bibliothèque Denis-Lebrun – Modification de la signataire

10. DONS, COMMANDITES ET ABONNEMENTS

10.1 Autorisation des dons pour le mois de mai

10.2 Renouvellement d'abonnements

10.3 Éperviers de Normandin – Demande de soutien financier

11. RÉOLUTIONS

11.1 Entente intermunicipale pour le partage de services professionnels

11.2 Festival de la gourgane – Soutien au projet de survol de l'Aviation Royale Canadienne

11.3 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

11.4 Alliance forêt boréale – Résolution d'appui pour la stratégie de protection du caribou forestier

12. FORMATIONS

13. INFORMATION

13.1 Syndicat des employés municipaux de la municipalité d'Albanel (FISA) – Changement au comité exécutif du syndicat

13.2 Ministre des Affaires francophones – Accusé réception de notre résolution n° 18-260 concernant une résolution d'urgence pour le maintien des services destinés aux francophones de l'Ontario

13.3 Directeur de l'état civil du Québec – Autorisation à célébrer les mariages et les unions civiles et confirmation d'inscription au registre des célébrants de madame Francine Chiasson

14. INVITATIONS

14.1 Course de lit de Girardville – Invitation à la course des municipalités de la MRC de Maria-Chapdelaine

14.2 Cadets du Lac-Saint-Jean et du Nord-du-Québec – Revue annuelle conjointe

14.3 Réseau BIBLIO du Saguenay–Lac-Saint-Jean – Assemblée générale annuelle

15. CORRESPONDANCE

16. SUIVI DES COMITÉS

17. AUTRES SUJETS

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

19. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

19-100

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel adopte l'ordre du jour en y apportant quelques modifications et en laissant l'ordre du jour ouvert à d'autres sujets.

19-101

3. EXEMPTION DE LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} AVRIL ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 AVRIL 2019

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 1^{er} avril et de la séance extraordinaire du 29 avril 2019;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil en ont pris connaissance;

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel décrète l'exemption de lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 1^{er} avril et de la séance extraordinaire du 29 avril 2019.

19-102

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} AVRIL ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 AVRIL 2019

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel adopte les procès-verbaux de la séance ordinaire du 1^{er} avril et de la séance extraordinaire du 29 avril 2019 tels que présentés aux membres du conseil.

CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES POUR DÉPENSES PROJÉTÉES

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, d'une somme de **258 703,33 \$**, ci-après décrites sont projetées par le conseil.

Réjean Hudon, directeur général

5. ADMINISTRATION

19-103

5.1 ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMPTES D'AVRIL 2019

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel approuve les listes des comptes payés et des comptes à payer pour le mois d'avril, telles que décrites ci-dessous :

Comptes à payer	105 519,82 \$
Comptes payés	107 182,56 \$
Salaires nets et REER d'avril 2019	46 000,95 \$
Total :	258 703,33 \$

5.2 RAPPORT DES REVENUS D'AVRIL 2019

Le rapport des revenus pour le mois d'avril 2019, d'une somme de **73 645,66 \$**, est déposé au conseil municipal d'Albanel par le directeur général.

5.3 AVIS DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2018

Avis est donné, par le secrétaire-trésorier, que la date de la séance publique de présentation des états financiers de la municipalité, se terminant le 31 décembre 2018, est fixée au lundi 13 mai 2019 à 19 h 30.

19-104

5.4 CAISSE POPULAIRE DESJARDINS – AUTORISATION DE FINANCEMENT PERMANENT DANS LE CADRE DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 16-207

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel approuve le financement permanent d'une somme de 30 000 \$ avec la Caisse populaire Desjardins des Plaines boréales, relatif au règlement d'emprunt 16-207 pour les travaux au bureau municipal, à un taux d'intérêt de 5,91 %, pour une période de cinq (5) ans, et autorise madame Francine Chiasson, mairesse, et monsieur Réjean Hudon,

directeur général, à signer tous les documents en lien avec ce prêt.

5.5 COMITÉ D'EMBELLISSEMENT – VERSEMENT DE LA SUBVENTION 2019

Le conseil de la municipalité d'Albanel reporte ce point à une séance ultérieure.

5.6 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 19-243 FIXANT LES DROITS EXIGIBLES POUR LA CÉLÉBRATION D'UN MARIAGE CIVIL OU D'UNE UNION CIVILE

Un avis de motion est, par la présente, donné par Édith Pouliot, conseillère, à savoir que, lors d'une prochaine assemblée de ce conseil, elle proposera l'adoption du Règlement n° 19-243, **avec absence de lecture**, fixant les droits exigibles pour la célébration d'un mariage civil ou d'une union civile.

5.7 PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 19-243 FIXANT LES DROITS EXIGIBLES POUR LA CÉLÉBRATION D'UN MARIAGE CIVIL OU D'UNE UNION CIVILE

Madame Édith Pouliot, conseillère, présente à l'assemblée le projet de Règlement n° 19-243 fixant les droits exigibles pour la célébration d'un mariage civil ou d'une union civile.

Le règlement sera adopté lors d'une séance ultérieure. Elle mentionne également que le règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité.

6. TRANSPORTS

19-105

6.1 ACHAT DE GRAVIER – AUTORISATION DE PROCÉDER PAR APPEL D'OFFRES D'AU MOINS DEUX SOUMISSIONNAIRES

ATTENDU QUE la Municipalité procède à l'épandage de gravier dans les chemins municipaux pendant la période estivale;

ATTENDU QUE, pour ce faire, la Municipalité doit se procurer du gravier auprès d'un fournisseur;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise monsieur Réjean Hudon, directeur général, à procéder par appel d'offres sur invitation d'au moins deux soumissionnaires pour l'achat de gravier 0-3/4" pour le rechargement.

19-106

**6.2 DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ) –
INSTALLATION DE HAIES BRISE-VENT SUR LA ROUTE 373 ET SUR LA
ROUTE 169**

ATTENDU QUE depuis le début de l'année 2019, la route 373 et la route 169 ont été fermées partiellement (convoi par la Sûreté du Québec) ou totalement en raison des conditions climatiques hivernales qui rendent la circulation routière très problématique sur ces importants tronçons du réseau routier régional qui relie les territoires de la MRC du Domaine-du-Roy et de la MRC de Maria-Chapdelaine;

ATTENDU QUE ces tronçons de route sont caractérisés par une topographie plane, constitués de bleuetières, qui offrent peu d'obstacles aux vents dominants d'ouest permettant un transport de la neige jusqu'à la chaussée, rendant ainsi la visibilité nulle;

ATTENDU QUE les fortes précipitations de neige vécues ces dernières années amplifient cette importante problématique de poudrerie;

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec (MTQ) a la responsabilité de l'entretien hivernal des routes intrarégionales 373 et 169 qui relie la ville de Dolbeau-Mistassini à la ville de Saint-Félicien (via Normandin pour la 169);

ATTENDU QUE des décès ont déjà été recensés sur l'un ou l'autre des tronçons de route visés dus aux mauvaises conditions routières et que la vie des automobilistes n'a pas de prix;

ATTENDU QUE les élus de la municipalité d'Albanel considèrent que le MTQ devrait envisager des mesures préventives afin de résoudre, sinon atténuer grandement cette problématique;

ATTENDU QUE l'une des solutions est l'implantation de haies brise-vent qui viendraient réduire le transport de la neige et la vitesse du vent et que le Centre de services du MTQ de Roberval dispose de budgets à cette fin;

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel demande à la Direction régionale du ministère des Transports du Québec :

- ✓ d'implanter des haies brise-vent en bordure des routes intrarégionales 373 et 169, afin de résoudre ou de réduire la problématique de poudrerie importante sur ces tronçons du réseau routier; et,
- ✓ d'explorer également la possibilité d'implanter de telles haies sur d'autres tronçons problématiques du réseau routier.

QUE copie de la présente résolution soit également transmise à madame Nancy Guillemette, députée du comté de Roberval.

19-107

6.3 ABAT-POUSSIÈRE – ENTENTE 2019

ATTENDU QUE le directeur général a négocié de gré à gré avec l'entreprise Somavrac pour l'épandage d'abat-poussière pour la saison estivale 2019;

ATTENDU QU'à la suite de la négociation, la compagnie Somavrac a soumis un prix de 0,3980 \$/litre pour l'application d'environ 60 000 litres;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel procède à l'achat d'environ 60 000 litres d'abat-poussière à l'entreprise Somavrac, au prix de 0,3980 \$ le litre, réparti sur trois (3) applications.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

19-108

7.1 NORDA STELO – OFFRE DE SERVICES POUR LA MISE À JOUR PONCTUELLE DU PLAN D'INTERVENTION DE MAI 2017

ATTENDU QUE la Municipalité d'Albanel prévoit d'effectuer des travaux de réfection de conduites de distribution d'eau potable et de collectes des eaux usées sur certains segments de la rue de l'Église en coordination avec le ministère des Transports du Québec;

ATTENDU QU'une mise à jour ponctuelle du plan d'intervention déposé en mai 2017 sera effectuée;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accepte l'offre de services de Norda Stelo pour la mise à jour ponctuelle du plan d'intervention de mai 2017 en vue de travaux de réfection des conduites de distribution d'eau potable et de collectes des eaux usées sur certains segments de la rue de l'Église.

19-109

7.2 STANTEC – PROPOSITION DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA RÉFECTION D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES SUR LA RUE INDUSTRIELLE

ATTENDU QUE la Municipalité d'Albanel a demandé une offre de services pour la mise à jour du dessin de génie civil, le document d'appel d'offres, l'estimation de contrôle des coûts incluant les services durant la construction pour la réfection d'infrastructures municipales de la rue Industrielle;

ATTENDU QUE l'ensemble des travaux sera réalisé à forfait par un entrepreneur général au terme d'un appel d'offres public à l'été 2019;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accepte l'offre de services de Stantec pour la mise à jour du dessin de génie civil, le document d'appel d'offres, l'estimation de contrôle des coûts incluant les services durant la construction pour la réfection d'infrastructures municipales de la rue Industrielle.

19-110

7.3 ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE RELATIVE À LA PRODUCTION D'UN PROGRAMME D'ENTRETIEN PRÉVENTIF ET DE RINÇAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accepte une dépense concernant la production d'un programme d'entretien préventif et de rinçage du réseau d'eau potable de la municipalité.

QUE les fonds soient prélevés à même le fonds d'administration.

19-111

7.4 STATION DE PRODUCTION D'EAU POTABLE – AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR LE REMPLACEMENT DU PANNEAU DE CONTRÔLE

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité a procédé par appel d'offres d'au moins deux (2) soumissionnaires pour le remplacement du panneau de contrôle de la station de production d'eau potable;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu deux (2) soumissions jugées conformes;

IL EST PROPOSÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accorde le contrat de remplacement du panneau de contrôle de la station de production d'eau potable à la firme Pompacktion aux couts avant taxes suivants :

Panneau de contrôle – Station d'eau potable.....	43 043,75 \$
Mise en service.....	3 603,15 \$

QUE l'acceptation de la dépense soit conditionnelle à l'approbation du règlement d'emprunt nécessaire au financement de cet achat.

8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT D'AVRIL 2019

Le secrétaire-trésorier fait la lecture du rapport de l'inspecteur en bâtiment pour le mois d'avril 2019, soit :

Nature des demandes	Nombre	Total \$
Permis de construction (autre)	1	10 000,00 \$
Permis de rénovation	13	143 226,00 \$
Recherche pour certificat de localisation	1	

8.2 PERMIS DE LOTIR – MONSIEUR MARCEL GIRARD

Le conseil de la municipalité d'Albanel reporte ce point à une séance ultérieure.

9. LOISIRS ET CULTURE

19-112

9.1 CAMPING MUNICIPAL – EMBAUCHE DE MONSIEUR MICHEL VILLENEUVE

IL EST PROPOSÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
 APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise l'embauche de monsieur Michel Villeneuve, préposé à l'entretien du Camping, à un taux horaire qui sera déterminé en comité et rétroactif au 6 mai 2019.

19-113

9.2 CAMP DE JOUR 2019 – AUTORISATION DE L'EMBAUCHE DE TROIS ANIMATRICES ET UN ANIMATEUR

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
 APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise l'embauche et la rémunération de trois animatrices et d'un animateur pour le Camp de jour 2019 aux conditions ci-dessous décrites :

NOM	POSTE	TAUX HORAIRE
Jennifer Pelchat (CÉGEP)	animatrice en chef	13,70 \$/heure
Amélie Girard (CÉGEP)	animatrice	13,50 \$/heure
Jean-Christophe Hossay (CÉGEP)	animateur	13,50 \$/heure
Ève Gaudreault (SECONDAIRE)	animatrice	12,50 \$/heure

19-114

9.3 FÊTE DE LA FAMILLE – ACCEPTATION DU MONTANT ACCORDÉ À L'ÉVÈNEMENT

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accepte d'octroyer un montant de 2 000 \$ pour les dépenses inhérentes à l'organisation de la Fête de la famille, décrites dans le budget prévisionnel ci-dessous :

DÉPENSES	COÛT
Dîner (nourriture, boisson, condiments, ustensiles et assiettes, matériel)	\$
Activités et animation	3 000 \$
SGE – Évènement écoresponsable	350 \$
Publicité	200 \$
Transport	250 \$
Location de toilettes chimiques	\$
Permis de réunion	100 \$
Autres dépenses	100 \$
Total des dépenses	4 000 \$
REVENUS	
Fonds de la ruralité	2 000 \$
Municipalité d'Albanel	2 000 \$
Contribution volontaire	\$
Total des revenus	4 000 \$
TOTAL	0 \$

9.4 PARC DU COTEAU-MARCIL – ACCEPTATION D'ACHAT D'UN MODULE

Le conseil de la municipalité d'Albanel reporte ce point à une séance ultérieure.

9.5 PARC DU CARRÉ DES CYPRÈS – ACCEPTATION D'ACHAT D'UN MODULE

Le conseil de la municipalité d'Albanel reporte ce point à une séance ultérieure.

19-115

9.6 CERCLE DE FERMÈRES – ACCEPTATION DU VERSEMENT DE LA SUBVENTION DU FONDS DE LA RURALITÉ EN TROIS VERSEMENTS

ATTENDU QUE le projet de « Fabrication de toutous pour les enfants de la DPJ » du Cercle de fermières fait partie des projets qui ont fait l'objet d'une demande au Fonds de la ruralité;

ATTENDU QUE le projet a été recommandé par le Comité porteur de la ruralité et priorisé par la municipalité dans sa résolution n° 19-086, adoptée à la séance ordinaire du conseil le 1^{er} avril 2019;

ATTENDU QUE l'aide accordée par le fonds de la ruralité est généralement remise en deux versements, soit 50 % après de dépôt de la demande officielle et 50 % à la suite du dépôt du rapport final;

ATTENDU QUE le Cercle de fermières demande que la subvention leur soit remise en trois versements, soit un premier versement de 50 %, un deuxième versement de 35 % et un troisième versement de 15 %;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accepte la demande du Cercle de fermières de verser la subvention du Fonds de la ruralité en trois versements de la façon suivante :

- Premier versement de 50 % (750 \$) lors du dépôt officiel du projet;
- Deuxième versement de 35 % (525 \$);
- Troisième versement de 15 % (225 %) lors du dépôt du rapport final.

19-116

9.7 BIBLIOTHÈQUE DENIS-LEBRUN – MODIFICATION DE LA SIGNATAIRE

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à l'embauche d'une nouvelle responsable de la bibliothèque Denis-Lebrun;

ATTENDU QUE cette dernière doit être autorisée à signer tout document inhérent à la gestion de la bibliothèque;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accepte que madame Rachel Lavoie, responsable de la bibliothèque Denis-Lebrun, soit désignée comme cosignataire en remplacement de madame Caroline Lavoie.

10. DONS ET SUBVENTIONS

10.1 AUTORISATION DES DONS POUR LE MOIS DE MAI

Le conseil de la municipalité d'Albanel ne donne pas suite à cette demande d'aide financière de la société Alzheimer du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

10.2 RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENTS

Le conseil de la municipalité d'Albanel a déjà accepté le renouvellement de l'abonnement à Regroupement loisirs et sports puisqu'il faisait partie des comptes payés.

19-117

10.3 ÉPERVIERS DE NORMANDIN – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER

ATTENDU QUE l'équipe des Éperviers est une équipe de hockey du secteur dont trois des joueurs sont citoyens d'Albanel;

ATTENDU QUE promouvoir l'activité physique et les saines habitudes de vies fait partie des objectifs que s'est fixés la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR ÉDITH POULOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accorde une somme de 100 \$ aux Éperviers de Normandin à titre de participation financière à l'occasion des finales provinciales qui se sont tenues à Brossard.

11. RÉSOLUTIONS

11.1 ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR LE PARTAGE DE SERVICES PROFESSIONNELS

Le conseil de la municipalité d'Albanel reporte ce point à la séance extraordinaire du 13 mai 2019.

19-118

11.2 FESTIVAL DE LA GOURGANE – SOUTIEN AU PROJET DE SURVOL DE L'AVIATION ROYALE CANADIENNE

ATTENDU QUE le comité du Festival de la gourgane a acheminé une demande à l'Aviation Royale Canadienne pour la participation de celle-ci à la prochaine édition du Festival;

ATTENDU QUE, pour ce faire, l'Aviation Royale Canadienne demande de fournir certains documents, dont une résolution d'appui et d'autorisation de survol à une altitude aussi basse que 500 pieds, une carte indiquant la route de survol des appareils, etc.;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel apporte son appui au projet du comité du Festival de la gourgane et autorise le survol de la municipalité à une altitude aussi basse que 500 pieds.

19-119

11.3 JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

ATTENDU QUE la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle;

ATTENDU QUE le Québec est une société ouverte à tous et à toutes, y compris aux communautés lesbiennes, gaies, bisexuelles et transgenres (LGBT);

ATTENDU QUE, malgré les efforts faits, l'homophobie est présente dans la société;

ATTENDU QU'il existe un large consensus contre la discrimination et plus particulièrement contre l'homophobie;

ATTENDU QUE le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie;

ATTENDU QU'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel proclame le 17 mai 2019 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie.

QUE copie de la présente résolution soit transmise en appui aux autres MRC région Saguenay–Lac-Saint-Jean ainsi qu'à la Ville de Saguenay.

19-120

11.4 ALLIANCE FORÊT BORÉALE – RÉSOLUTION D'APPUI POUR LA STRATÉGIE DE PROTECTION DU CARIBOU FORESTIER

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement a reconnu, à la suite du **Sommet économique régional du Saguenay–Lac-Saint-Jean**, que « *la forêt demeure un pilier majeur de l'économie pour près de la moitié des municipalités de la région* »;

CONSIDÉRANT QUE la structure économique de 23 municipalités sur les 49 de la région dépend principalement de l'industrie forestière;

CONSIDÉRANT QUE LE 3 avril 2019, le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Pierre Dufour, a dévoilé les étapes visant à poursuivre les travaux devant mener au dépôt de la stratégie pour les caribous forestiers et montagnards en 2022;

CONSIDÉRANT QUE cette stratégie de protection risque d'avoir des impacts importants sur la possibilité forestière régionale et sur la structure industrielle et entrepreneuriale de la région;

CONSIDÉRANT QUE cette stratégie de protection peut causer la perte de plusieurs centaines d'emplois dans la région du SLSJ;

CONSIDÉRANT QUE le territoire touché par la stratégie de protection du caribou forestier ne concerne qu'une partie de son aire de distribution et qu'aucune intervention de rétablissement n'est prévue au nord la limite nordique des forêts attribuables;

CONSIDÉRANT QUE dans le contexte des changements climatiques, les forêts situées au nord de cette limite nordique pourraient devenir un habitat important pour le caribou forestier tout en étant aptes à supporter des activités d'aménagement forestier;

CONSIDÉRANT QUE l'aménagement de l'habitat du caribou doit se faire avec une vision à long terme et en concordance avec une stratégie nationale de production du bois telle que proposée par le Forestier en chef du Québec;

CONSIDÉRANT QUE, lors de la confection du Plan de rétablissement du caribou forestier 2013-2023, les communautés forestières n'étaient pas présentes au sein de l'Équipe de rétablissement du caribou forestier au Québec qui a veillé à l'élaboration dudit plan;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel offre son appui à Alliance forêt boréale dans ses demandes au gouvernement du Québec qui consistent à :

- Procéder à un inventaire des populations de caribou forestier dans la forêt aménagée du Saguenay–Lac-Saint-Jean et rendre disponibles ces résultats;
- Permettre aux représentants des communautés forestières de la région de participer activement aux travaux et comités menant à l'élaboration de la stratégie de protection du caribou forestier;
- Élaborer une stratégie de protection du caribou en concordance avec une stratégie nationale de production du bois **qui n'aura aucune incidence négative sur les travailleurs forestiers et sur nos communautés forestières;**
- Considérer l'ensemble de l'habitat du caribou forestier pour l'élaboration de la stratégie de protection notamment au nord de la limite nordique des forêts attribuables.

12. FORMATIONS

13. INFORMATION

- 13.1** Syndicat des employés municipaux de la municipalité d'Albanel (FISA) – Changement au comité exécutif du syndicat
- 13.2** Ministre des Affaires francophones – Accusé réception de notre résolution n° 18-260 concernant une résolution d'urgence pour le maintien des services destinés aux francophones de l'Ontario
- 13.3** Directeur de l'état civil du Québec – Autorisation à célébrer les mariages et les unions civiles et confirmation d'inscription au registre des célébrants de madame Francine Chiasson

14. INVITATIONS

19-121

14.1 COURSE DE LIT DE GIRARDVILLE – INVITATION À LA COURSE DES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ

ATTENDU QUE la Municipalité de Girardville invite les municipalités de la MRC de Maria-Chapdelaine à participer à la course des municipalités qui se tiendra le 18 mai 2019;

ATTENDU QU'il s'agit d'une activité physique qui correspond à notre mission de promotion des saines habitudes de vie;

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise l'inscription d'une équipe ainsi que l'achat de 2 cartes supplémentaires pour le souper-spectacle suivant l'activité.

14.2 CADETS DU LAC-SAINT-JEAN ET DU NORD-DU-QUÉBEC – REVUE ANNUELLE CONJOINTE

Madame Édith Pouliot, conseillère, représentera la municipalité lors de cet événement.

14.3 RÉSEAU BIBLIO DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Madame Isabelle Thibeault, conseillère, assistera à l'assemblée générale du Réseau BIBLIO, qui se tiendra le mercredi 29 mai 2019 à 17 h au 100, rue Price Ouest à Alma.

Madame la conseillère sera accompagnée de madame Rachel Lavoie, responsable de la bibliothèque Denis-Lebrun.

15. CORRESPONDANCE

16. SUIVI DES COMITÉS

Les élus municipaux informent l'assemblée des différents comités auxquels ils ont assisté depuis la dernière séance. Les sujets discutés portent notamment sur :

- L'assemblée générale annuelle de DAFTA (états financiers, élections, etc.);
- L'assemblée générale annuelle du CDE (états financiers, élections, etc.);
- Les projets et le suivi des demandes pour le comité d'embellissement;
- Les rencontres de la MRC.

17. AUTRES SUJETS

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

Lors de la période de questions, les sujets suivants sont abordés :

- Le dossier de la maison à démolir sur la rue Principale Sud;
- Le trou situé près de la station d'eau au Grand Rang Sud.

19-122

19. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER

QUE la séance soit levée à 20 h 55.

Fait et passé à Albanel en ce sixième jour de mai 2019.

FRANCINE CHIASSON, mairesse

RÉJEAN HUDON, directeur général